

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 8.2
Date de révision 29.04.2021
Date d'impression 30.04.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Sulfate étalon 1000 mg SO₄ (H₂SO₄ in H₂O)
Titrisol®

Code Produit : 1.09872
Code produit : 109872
Marque : Millipore

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Réactif pour analyses

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Millipore (Canada) Ltd.
2149 Winston Park Dr. , Oakville
ONTARIO L6H 6J8
CANADA

Téléphone : +1 905 829 9500
Fax : +1 905 829 9500

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel : 800-424-9300 CHEMTREC (USA)
d'Urgence : +1-703-527-3887 CHEMTREC
(International)
24 Hours/day; 7 Days/week

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification SGH selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD)
(SOR/2015-17)**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux (Catégorie 1), H290

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger
H290

Peut être corrosif pour les métaux.

Millipore - 1.09872

Page 1 de 10

Conseils de prudence
P234
P390

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque
les matériaux environnants.

2.3 Dangers non classifiés ailleurs

- aucun(e)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composant	Classification	Concentration *
Acide sulfurique		
No.-CAS	7664-93-9	Met. Corr. 1; Skin Corr. 1A; Eye Dam. 1; H290, H314, H318 Limites de concentration: >= 0.3 %: Met. Corr. 1, H290; >= 15 %: Skin Corr. 1A, H314; 5 - < 15 %: Skin Irrit. 2, H315; 5 - < 15 %: Eye Irrit. 2, H319;
No.-CE	231-639-5	
No.-Index	016-020-00-8	
Numéro d'enregistrement	01-2119458838-20- XXXX	
* Pourcentage de poids		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux: rincer abondamment à l'eau, en maintenant les paupières
écartées. Le cas échéant, consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), en cas de malaise, consulter un
médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2)
et/ou section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de soufre

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

5.4 Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste. Conseil pour les secouristes: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

N'exige pas de précautions spéciales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant pour liquides, par exemple le Chemizorb® H⁺ (Art.Nr. 101595). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Pas de récipients en métal.

Bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 8B: Matières dangereuses corrosives, non-combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Acide sulfurique	7664-93-9	TWA	0.2 mg/m ³	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarques	L'ACGIH « A2 » s'applique aux substances qui sont considérées comme étant des carcinogènes suspectés chez les humains. L'IARC « 1 » s'applique aux substances catégorisées comme étant carcinogènes pour les humains, et il est utilisé lorsqu'il y a suffisamment de preuves de carcinogénicité chez les humains.			
		TWAEV	0.2 mg/m ³	Canada. Ontario OELs
		STEV	3 mg/m ³	Canada. Ontario OELs
		STEL	3 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	1 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	1 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		STEL	3 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection de la peau

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

Délai de rupture: 480 min

Matériel testé :KCL 741 Dermatril® L

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

Délai de rupture: 480 min

Matériel testé :KCL 741 Dermatril® L

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

N'exige pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|--|-------------------------------------|
| a) Aspect | Forme: liquide
Couleur: incolore |
| b) Odeur | inodore |
| c) Seuil olfactif | Non applicable |
| d) pH | env.0.8 à 20 °C (68 °F) |
| e) Point de fusion/point de congélation | Donnée non disponible |
| f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Donnée non disponible |
| g) Point d'éclair | ()Non applicable |
| h) Taux d'évaporation | Donnée non disponible |

i)	Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j)	Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Donnée non disponible
k)	Pression de vapeur	Donnée non disponible
l)	Densité de vapeur	Donnée non disponible
m)	Densité relative	Donnée non disponible
n)	Hydrosolubilité	soluble
o)	Coefficient de partage: n- octanol/eau	Donnée non disponible
p)	Température d'auto- inflammabilité	Donnée non disponible
q)	Température de décomposition	Donnée non disponible
r)	Viscosité	Donnée non disponible
s)	Propriétés explosives	Donnée non disponible
t)	Propriétés comburantes	Donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :
Les partenaires réactionnels connus de l'eau.

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

tissus animaux/végétaux Métaux Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë

Estimation de la toxicité aiguë Oral(e) - > 5,000 mg/kg
(Méthode de calcul)

Dermale: Donnée non disponible

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

donnée non disponible

effets irritants

En cas de contact avec la peau: irritations possibles en cas de manipulation inadéquate. En cas de contact avec les yeux: risque de lésions de la cornée. En cas d'ingestion: risque de lésions de muqueuses touchées.

Dans des conditions de manipulation appropriée, un danger n'est, cependant, pas probable.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Acide sulfurique

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - 2,140 mg/kg

Remarques:

(ECHA)

Inhalation: Corrosif pour le système respiratoire.

Dermale: Donnée non disponible

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Remarques:

(IUCLID)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

Remarques:

(HSDB)

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Mélange

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6 Autres effets néfastes

En cas de manipulation et d'utilisation adéquates, aucun problème écologique n'est à craindre.

Donnée non disponible

Composants

Acide sulfurique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - > 100 mg/l - 48 h (OCDE Ligne directrice 202)
Toxicité pour les algues	Essai en statique CE50r - Desmodesmus subspicatus (algues vertes) - > 100 mg/l - 72 h (OCDE Ligne directrice 201)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même. Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des contenants ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

TDG

Numéro ONU: 3264 Classe: 8 Groupe d'emballage: III
Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide sulfurique)
Étiquettes: 8
Code ERG: 154
Polluant marin: non

IMDG

Numéro ONU: 3264 Classe: 8 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-A, S-B
Nom d'expédition des Nations unies: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Acide sulfurique)

IATA

Numéro ONU: 3264 Classe: 8 Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Acide sulfurique)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

RUBRIQUE 16: Autres informations

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

Version: 8.2

Date de révision: 29.04.2021

Date d'impression:
30.04.2021